

**MANUEL POUR
EXPOSANTS, CHAUFFEURS
ET ENTREPRISES DE
CONSTRUCTION DE STANDS**

SOMMAIRE

1. Introduction	2
2. Dispositions générales concernant les expositions et salons au Kursaal Bern	2
3. Contact Kursaal Bern	2
4. Accès	3
5. Plan pour les livraisons au Kursaal Bern	4
6. Livraison et enlèvement du matériel d'exposition	4
7. Emballages vides / Réception et entreposage du matériel	5
8. Plan du bâtiment du Kursaal Bern	5
9. Parcage	6
10. Plan des stands	6
11. Aperçu de la surface d'exposition du Forum y compris les hauteurs sous plafond	6
12. Heures d'ouverture, périodes de montage et de démontage	7
13. Chariots élévateurs (pour le déplacement des palettes)	7
14. Construction des stands / Équipement	7
15. Equipement des stands	8
16. Restauration	8
17. Nettoyage des stands/Élimination des déchets	9
18. Sécurité	9
19. Assurance / Surveillance / Responsabilité	9
20. Offre de prestations du Kursaal Bern	10
21. Annulation	10

Annexe 1: formulaire de commande mobilier et infrastructure technique Kursaal Bern

Annexe 2: formulaire de commande Top Events (disponible qu'en langue allemande)

Annexe 3: formulaire de commande restauration

1. INTRODUCTION

— Avec un hôtel, des restaurants, le Grand Casino et un centre de congrès et de manifestations ultramoderne, le Kursaal Bern propose, à l'échelon national, une offre variée unique en son genre – tout en offrant une vue panoramique au cœur de la capitale de la Suisse.

Un hôtel, quatre restaurants proposant des spécialités, un Grand Casino, un centre de congrès – tout cela, le Kursaal Bern le réunit sous un même toit. Avec une offre aussi diversifiée, l'entreprise s'est fait un nom comme lieu de rencontre et lieu de réunion attrayants. Tous les jours, plus de 2000 personnes y fêtent, y siègent, y passent la nuit, y jouent et s'y restaurent – dans une situation centrale au cœur de la ville fédérale avec une vue grandiose sur la vieille ville de Berne et les Alpes. Après la rénovation complète de l'Hôtel Allegro en 2009, le secteur des congrès a été, à partir de 2010, agrandi et modernisé dans une mesure substantielle. Le centre de congrès, inauguré en 2013, fait du Kursaal Bern, grâce à une technique pour les manifestations et une infrastructure de premier ordre, un lieu de réunion idéal pour d'importantes manifestations d'envergure nationale et internationale.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES EXPOSITIONS ET LES SALONS AU KURSAAL BERN

— Le Kursaal Bern met à disposition de l'organisateur d'une exposition ou d'un congrès, contre le paiement d'un loyer, une surface d'exposition dans le cadre d'un contrat global. La surface d'exposition est répartie par l'organisateur. Cette répartition est acceptée préalablement par le Kursaal Bern sous l'angle de la faisabilité et des dispositions de sécurité en vigueur dans l'établissement. Le plan des stands accepté par le Kursaal revêt un caractère contraignant. Des modifications de la part de l'organisateur ne peuvent être apportées qu'en accord avec le Kursaal Bern. L'introduction de matériaux facilement inflammables (sur demande, un certificat de protection incendie doit être présenté) et d'animaux vivants, entre autres, doit préalablement être autorisée par le Kursaal Bern et les autorités compétentes. Les consignes de sécurité du Kursaal Bern s'appliquent. En ce qui concerne les véhicules, le poids doit être vérifié préalablement avec le Kursaal Bern. Les roues doivent être impérativement munies de housses de protection afin de ménager le revêtement des sols. Dans tous les locaux du Kursaal Bern, une interdiction de fumer est en vigueur.

3. CONTACT KURSAAL BERN

— Kongress + Kursaal Bern AG
Département Event
Kornhausstrasse 3
CH-3000 Bern 25

Téléphone: +41 31 339 53 31
Fax: +41 31 339 53 14
E-mail: kongress@kursaal-bern.ch
Internet: www.kursaal-bern.ch

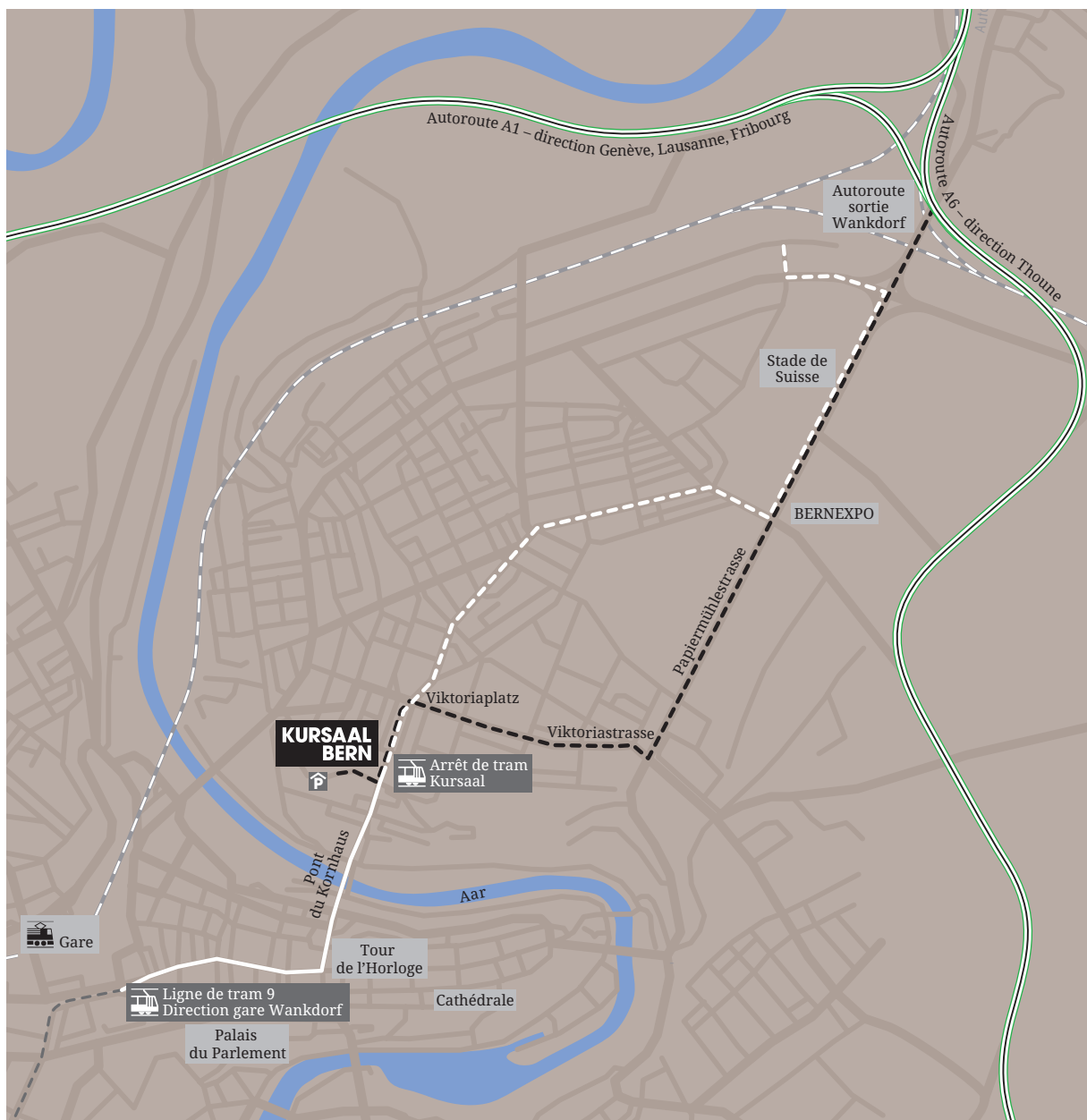
4. ACCÈS AU KURSAAL BERN

— Transports publics

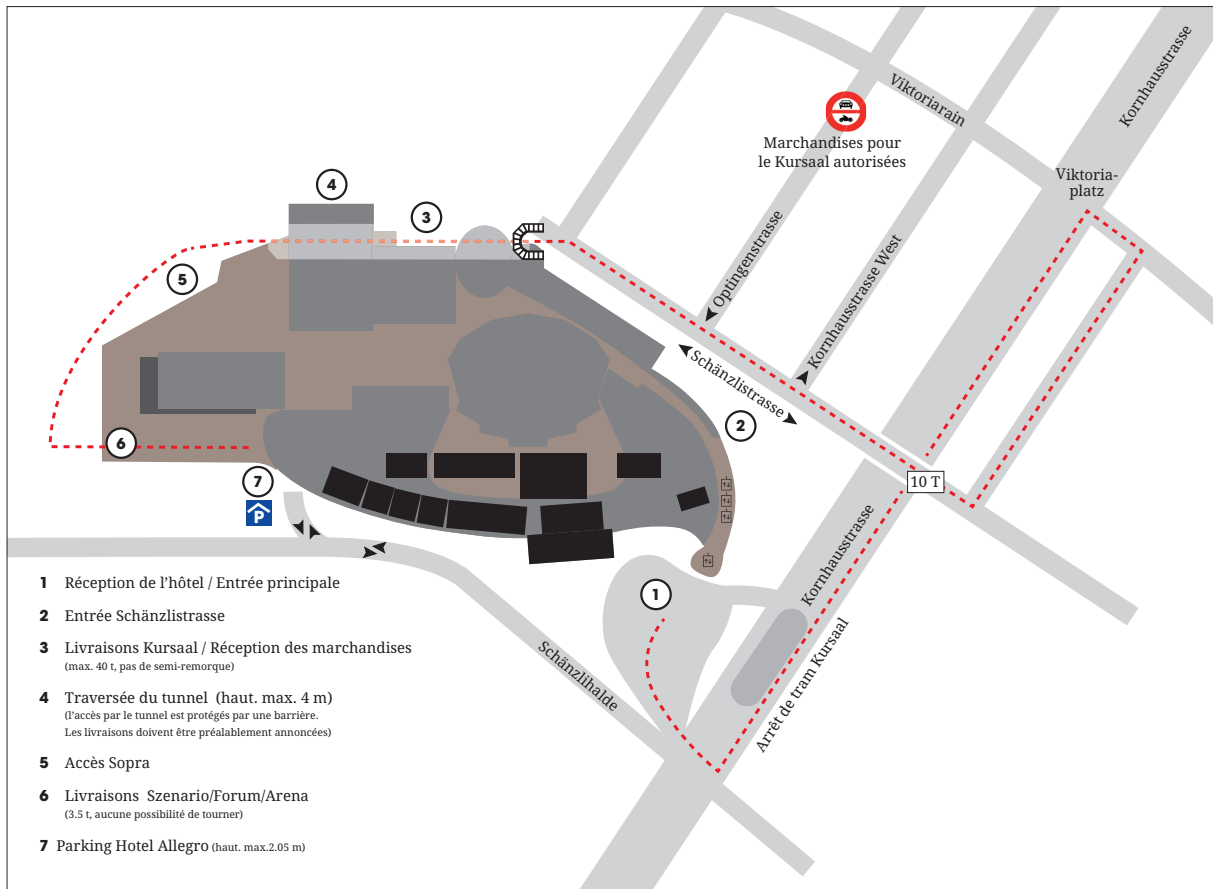
En train à Berne. Située au cœur de la Suisse, Berne est aisément et confortablement accessible avec les transports publics. A partir de la gare principale de Berne, le tram no 9 vous conduit, en direction de la gare du Wankdorf, jusqu'à l'arrêt du Kursaal. Un tram circule toutes les 10 minutes, le trajet étant d'environ 5 minutes.

— Voiture

Sortie d'autoroute Bern-Wankdorf – rouler tout droit en direction du centre – à la Papiermühlestrasse prendre la présélection de droite – au troisième croisement, tourner à droite dans la Viktoriastrasse – à la Viktoriaplatz, tourner à gauche dans la Kornhausstrasse – le bâtiment se trouve sur la droite.



5. PLAN POUR LES LIVRAISONS AU KURSAAL BERN



L'accès au point 6 mesure 2.65 mètres à l'endroit le plus étroit.

6. LIVRAISON ET ENLÈVEMENT DU MATÉRIEL D'EXPOSITION

— Les exposants sont responsables du transport ainsi que du montage et du démontage de leurs propres stands ainsi que du matériel y afférent. Le calendrier de montage et de démontage est défini par l'organisateur en coordination avec le Kursaal Bern.

Toutes les entrées et sorties du Kursaal Bern doivent être laissées libres. Après le déchargement resp. le chargement, les véhicules doivent immédiatement quitter la zone de chargement. Le déchargement à l'entrée principale resp. à la réception de l'hôtel est interdit. Les directives concernant les lieux de déchargement pour les livraisons et les créneaux horaires indiqués par l'organisateur pour la livraison et l'enlèvement doivent être impérativement respectées.

La livraison du matériel et son enlèvement par les exposants doivent être effectués exclusivement en semaine entre 07h00 et 22h00. Les exceptions doivent être approuvées par le Kursaal Bern et faire l'objet d'une demande de la part de l'organisateur au Kursaal Bern au moins 40 jours ouvrés avant la manifestation ainsi que d'une demande appropriée de l'exposant auprès de l'organisateur. Les frais éventuels comme, par ex., la demande d'autorisations supplémentaires, sont intégralement facturés à l'organisateur.

7. EMBALLAGES VIDES / RÉCEPTION ET ENTREPOSAGE DU MATÉRIEL

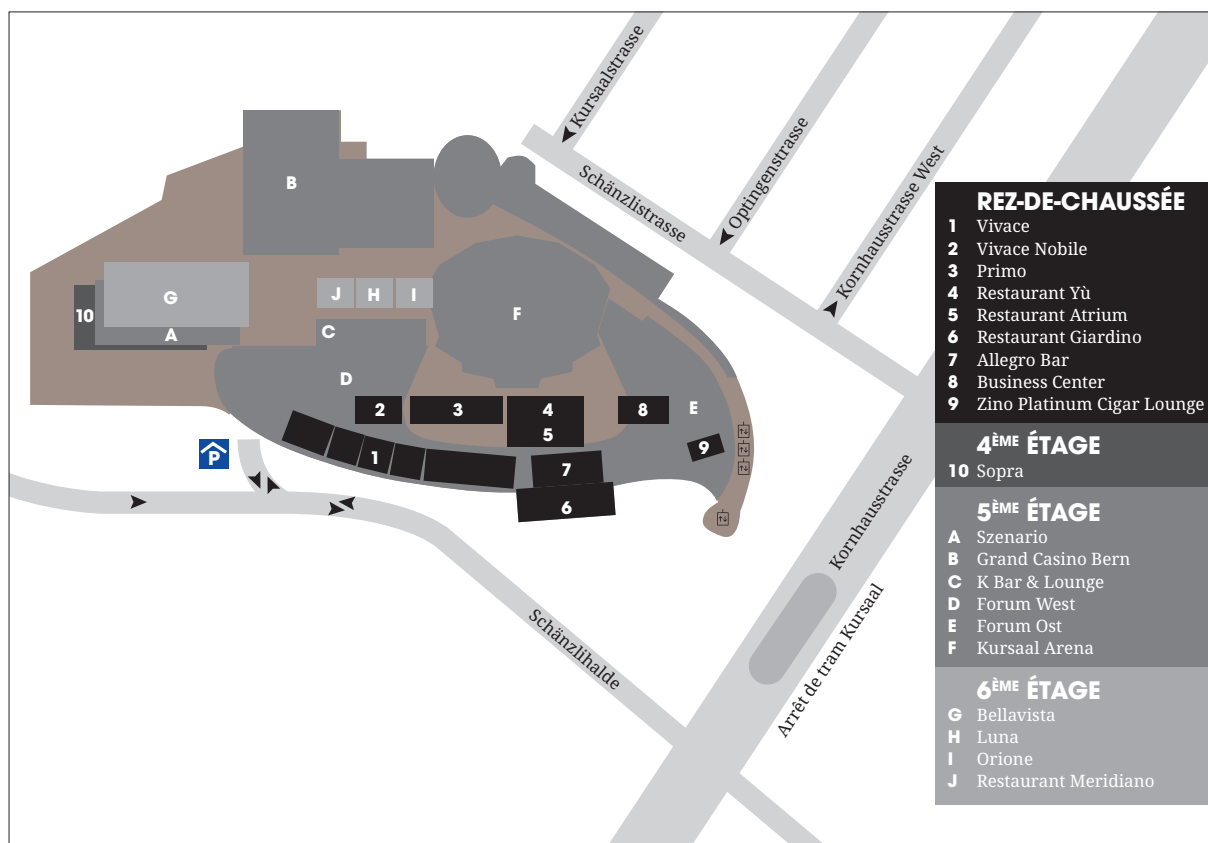
— En raison de sa situation au centre-ville, le Kursaal Bern ne peut pas mettre à disposition un espace pour les emballages vides. Les emballages vides qui ne peuvent pas être entreposés sur la surface louée par l'exposant doivent être entreposés à l'extérieur du Kursaal Bern à la charge de l'organisateur/exposant. L'organisateur peut proposer, en collaboration avec le Kursaal Bern, un concept avantageux pour les emballages vides.

Le matériel peut être livré au plus tôt deux jours avant la manifestation. Le lieu d'entreposage dans le Kursaal est très réduit, Les livraisons doivent être organisées en concertation avec le Kursaal.

Pour des livraisons par la poste, merci d'utiliser notre étiquette pour colis afin que les livraisons puissent être attribuées correctement.

Pour les livraisons en provenance de l'étranger, l'exposant doit s'occuper que tous les documents douaniers et de transport soient établis. Tous les frais de transport et de douane doivent être pris en charge par le mandant. Les livraisons contre remboursement ne sont pas acceptées. Le Kursaal Bern n'assume aucune responsabilité pour les objets déposés. Pour la marchandise qui n'est pas retirée comme convenu, une taxe d'entreposage de CHF 200.00 par jour sera facturée.

8. PLAN DU BÂTIMENT DU KURSAAL BERN



9. PARCAGE

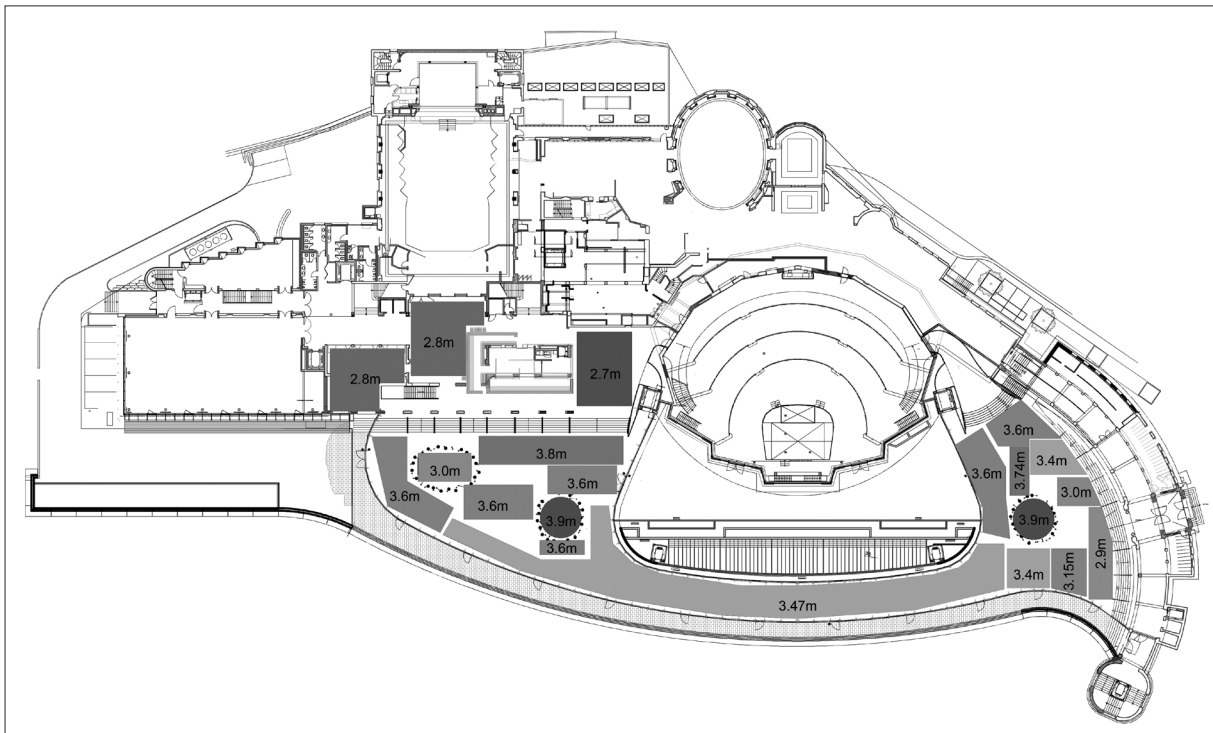
— En raison de sa situation au centre-ville, le Kursaal Bern n'est pas en mesure de mettre à disposition des places de parc pour les gros poids lourds. Sur demande préalable et selon les disponibilités, de telles places sont disponibles à titre payant auprès de P&R Neufeld, à quelque 2 km de distance. L'organisation et la réservation sont du ressort de l'exposant. Pour les voitures particulières, un parking payant de 240 places est à disposition au Kursaal.

10. PLAN DES STANDS

— L'organisateur répartit les surfaces des stands entre les exposants, y compris les branchements techniques et en accord avec le Kursaal Bern. Le plan des stands revêt un caractère contraignant et ne peut être modifié par l'organisateur qu'en accord avec le Kursaal Bern. Les différentes surfaces des stands sont déterminées par le Kursaal Bern selon le plan déposé. Le Kursaal Bern ne donne aucune garantie pour les dimensions indiquées sur les plans remis. Les demandes d'autorisation de construction des stands doivent être envoyées sous forme de coupe horizontale à l'échelle et cotée ou sous forme de visualisation en 3D.

11. APERÇU DES SURFACES D'EXPOSITION DU FORUM Y COMPRIS DES HAUTEURS SOUS PLAFOND

— Lors de l'exécution des travaux de mesurage, il est recommandé au constructeur de stand de convenir avec le Kursaal Bern d'une date d'inspection et de prendre lui-même les mesures de la surface du stand qui lui a été attribuée. Veuillez veiller aussi tout particulièrement aux hauteurs sous plafond indiquées pour la surface d'exposition; au Forum du Kursaal Bern, les hauteurs sous plafond ne sont pas partout identiques.



12. HEURES D'OUVERTURE, PÉRIODES DE MONTAGE ET DE DÉMONTAGE

— Les heures d'ouverture de l'exposition ainsi que les périodes de montage et de démontage sont convenues par contrat entre l'organisateur et le Kursaal Bern. Les heures concernées sont communiquées aux exposants par l'organisateur. Ces heures revêtent un caractère absolument contraignant. Les prolongations non annoncées de ces heures sont facturées à l'exposant à l'heure entamée de la manière suivante: collaborateurs du Kursaal à CHF 55.00/h, cadres du Kursaal à CHF 70.00/h.

13. CHARIOTS ÉLÉVATEURS (POUR LE DÉPLACEMENT DES PALETTES)

— Etant donné qu'il n'y a pas, au Kursaal, de chariots élévateurs, un dispositif en conséquence doit être prévu sur le véhicule (plate-forme de levage). Les chariots élévateurs doivent être apportés par le constructeur de stand/exposant. Ils doivent être munis de roues en caoutchouc/caoutchouc pleines claires. Les autres chariots avec des roues en polyamide, plastique dur, fonte ou métal ne sont pas autorisés dans les locaux du Kursaal Bern. Les éventuels dégâts qui surviendraient suite au non-respect de cette prescription seront facturés au constructeur de stand/exposant.

14. CONSTRUCTION DES STANDS / ÉQUIPEMENT

— Il est interdit de procéder à des collages ainsi que d'endommager les parois, portes, sols, piliers, vitres, plafonds et mobilier avec des clous, des vis, des agrafes, etc. Les tapis doivent être fixés exclusivement avec des rubans adhésifs spéciaux sans résidus. Ne doivent être utilisés que les rubans adhésifs choisis par le Kursaal, rubans portant les numéros 389 et 6910 de l'entreprise 3M pour les collages au sol du Forum. Les éventuels dégâts – y compris ceux qui sont occasionnés par des adhésifs inadaptés – seront facturés à l'entreprise exposante.

Lors de la construction des stands ou des constructions compactes, il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles (bordures, paliers). Les revêtements de sol doivent faire l'objet d'une autorisation à partir de 8 mm.

Dans la construction des stands, les parois latérales et arrières doivent être neutres (blanc) par rapport aux stands voisins et ne doivent pas arborer de logo ou d'inscription. Les faux plafonds ne sont possibles qu'à certains endroits et sur demande.

La charge utile maximale par mètre carré s'élève à 400 kg.

15. EQUIPEMENT DES STANDS

— Les exposants peuvent commander auprès de l'organisateur l'infrastructure technique et le mobilier du Kursaal Bern. Un mobilier spécialement conçu pour les salons par l'entreprise Top Events peut également être commandé au moyen du formulaire de commande du Kursaal Bern.

Annexes:	Equipement:	Réception de la commande:
Annexe 1:	mobilier Kursaal Bern + infrastructure technique	4 semaines avant l'exposition auprès de l'organisateur
Annexe 2:	mobilier Top Events	4 semaines avant l'exposition auprès du Kursaal Bern

La construction de stands personnalisés ainsi que des exécutions spéciales peuvent être commandées auprès de notre entreprise partenaire spécialisée dans les salons et la construction de stands :

Frey & Frey AG	Téléphone: +41 31 387 13 13
Weyermannsstrasse 34	Fax: +41 31 387 13 14
CH-3008 Berne	E-mail: info@freyfrey.ch
	Internet: http://freyfrey.ch

16. RESTAURATION

— Tous les mets et boissons qui sont servis dans les stands doivent être retirés exclusivement auprès du Kursaal Bern. Les livraisons et la restauration assurées par des tiers ainsi que la préparation de mets ne sont pas autorisées dans les locaux du Kursaal Bern. En cas d'infraction, la marchandise concernée doit être évacuée par l'exposant. Les machines à café doivent être retirées via le Kursaal Bern. Au cas où elles sont apportées par l'exposant lui-même, un montant forfaitaire de service de CHF 100.00 par jour doit être versé.

Les snacks (give-aways), qui arborent le logo de l'exposant et qu'il est prévu d'offrir gratuitement aux visiteurs, peuvent être remis sans frais par l'exposant sur son stand.

Pour la commande de la restauration du Kursaal, veuillez utiliser l'annexe 3, le formulaire de commande restauration.

Annexes:	Equipement:	Réception de la commande:
Annexe 3:	Restauration Kursaal Bern	3 semaines avant l'exposition auprès du Kursaal Bern

Pour les commandes concernant la restauration qui parviennent au Kursaal Bern au-delà de trois semaines précédant l'exposition, un supplément de 25 pour-cent sera facturé aux exposants.

17. NETTOYAGE DES STANDS / ÉLIMINATION DES DÉCHETS

— Le nettoyage des stands est du ressort des exposants. Le nettoyage de base des espaces et passages publics est compris dans le forfait du stand. En principe, l'élimination des déchets pendant le montage et le démontage incombe au personnel responsable de ces opérations. En cas de quantité disproportionnée de matériel et de déchets à éliminer, un montant forfaitaire pour l'élimination des déchets de l'ordre de CHF 140.00 sera facturé à l'exposant. Lors du démontage, les déchets occasionnés doivent être rassemblés au stand.

L'exposant peut commander pour son stand un nettoyage séparé (époussetage, élimination des empreintes digitales sur les vitres, aspiration des tapis).

Frais à l'heure/personne CHF 55.00

18. SÉCURITÉ

— Les consignes de sécurité du Kursaal Bern constituent la base de la sécurité et doivent être impérativement respectées. Les sorties de secours, voies d'évacuation et installations de sécurité (avertisseurs d'incendie, bouches d'incendie, extincteurs et autres) ne doivent à aucun moment être déplacées, obstruées ou entravées dans leur fonctionnement. Les voies d'accès pour les équipes de sauvetage (services sanitaires et pompiers) doivent en tout temps être libres et ouvertes à la circulation. Des trousseaux de premier secours sont disponibles dans tout l'établissement. L'accès et la visibilité doivent être en tout temps garantis. Les directives des responsables du Kursaal à ce sujet doivent être respectées. En cas d'infraction, la responsabilité en incombe à l'auteur.

19. ASSURANCE / SURVEILLANCE / RESPONSABILITÉ

— L'assurance pour les objets apportés au Kursaal est du ressort de l'exposant. Il est recommandé de conclure, pour la durée de l'exposition, une assurance contre le vol, les effractions et les autres dommages matériels (en y incluant le montage et le démontage).

La surface d'exposition au Forum du Kursaal Bern est ouverte au public. L'organisateur se charge de la surveillance qui s'impose pendant et en dehors des heures d'ouverture de l'exposition. A cette fin, il convient de mandater l'entreprise partenaire en matière de sécurité, laquelle est familiarisée avec les spécificités du Kursaal Bern.

Le Kursaal Berne n'assume aucune responsabilité pour les objets apportés. Les prétentions en dommages-intérêts de la part d'exposants pour des dommages corporels, matériels ou pécuniaires sont exclues. Aucune responsabilité ne sera par ailleurs assumée pour des prétentions en dommages-intérêts qui sont le fait d'exposants vis-à-vis de tiers. Il est recommandé de conclure à cet effet une assurance adéquate.

20. OFFRE DE PRESTATIONS DU KURSAAL BERN

— Le Kursaal Bern héberge sous un même toit l’Hôtel Allegro 4* Superior Lifestyle Business avec 171 chambres et un étage Penthouse d’exception, quatre restaurants aux différents styles culinaires, des terrasses, des bars, un parking de 240 places et un Grand Casino.

Pour les réservations, n’hésitez pas à prendre contact avec nous:

Kongress + Kursaal Bern AG	Téléphone: +41 31 339 55 00
Hotel Allegro Bern AG	Fax: +41 31 339 55 10
Kornhausstrasse 3	E-mail: kongress@kursaal-bern.ch
3000 Bern 25	Internet: www.kursaal-bern.ch

21. ANNULATION

— Les modalités d’une annulation des surfaces de stand réservées et des frais qui en découlent sont réglées séparément entre l’organisateur et les exposants.